

Près de 40 % des Français trouvent le congé de paternité trop court



Dans une maternité nantaise, en juillet 2018. 38 % des Français trouvent le congé de paternité trop court, selon le baromètre de la Drees, rendu public le 17 janvier. LOIC VENANCE / AFP

Depuis 2002, les pères qui travaillent ou qui ont perçu une allocation-chômage (1) au cours des douze derniers mois peuvent bénéficier, à la naissance de leur enfant, d'un congé de paternité indemnisé de onze jours (dix-huit pour une naissance multiple), en plus des trois jours accordés par le code du travail.

Les plus jeunes (18-24 ans) sont les plus nombreux (63 %) à souhaiter que sa durée de onze jours soit allongée, selon le service statistique des ministères sociaux. Plus de six Français sur dix de 18 à 24 ans souhaitent l'allongement du congé de paternité, dont la durée est actuellement de onze jours, révèle le baromètre de la Drees, le service statistique des ministères sociaux, rendu public jeudi 17 janvier.

Tous âges confondus, 38 % des Français trouvent ce congé trop court, contre 33 % pour le congé de maternité. Sept Français sur dix pensent que ce congé doit rester facultatif (2), selon cette étude réalisée auprès de 3 000 personnes représentatives en face-à-face en 2016. Les plus jeunes sont les plus enclins (3) à souhaiter rendre le congé de paternité obligatoire et à vouloir allonger sa durée. En moyenne, en 2014 et 2016, 63 % des 18-24 ans souhaitent que sa durée augmente, à comparer avec 19 % des 50 ans ou plus.

La majorité des parents d'enfants de moins de 3 ans souhaitent un allongement du congé de paternité (56 % en moyenne en 2014 et 2016). Près d'un sur deux (47 %) trouve aussi le congé de maternité trop court.

Le Monde. Publié le 17 janvier 2019.

Texte adapté : https://www.lemonde.fr/societe/article/2019/01/17/sept-francais-sur-dix-pensent-que-le-conge-de-paternite-doit-rester-facultatif_5410292_3224.html

Lexique

(1) Allocation : prestation servie à une personne pour faire face à un besoin.

(2) Facultatif : volontaire.

(3) Enclins : prédisposé

Exposez le sujet soulevé par le document ci-dessus. Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.

Quelques questions qui pourront vous aider:

- Trouvez-vous aussi que le congé de paternité indemnisé de onze jours est trop court ?
- D'après vous, pourquoi les plus jeunes sont-ils les plus nombreux à souhaiter son allongement ?
- D'après vous, pourquoi y a-t-il beaucoup de Français (sept Français sur dix) qui pensent que ce congé doit rester facultatif ? Et vous, qu'en pensez-vous : doit-il rester facultatif ou devenir obligatoire ?
- Savez-vous quelle est la durée du congé de maternité et du congé de paternité dans votre pays ? Trouvez-vous qu'autant les pères que les mères devraient bénéficier, à la naissance de leur enfant, d'un congé de pareille durée ?